



SOMMAIRE

UN PROGRAMME DE RELANCE EFFICACE Faire le bon choix de politiques publiques

26 janvier 2009

Ce texte est le sommaire du texte dont les signataires sont membres du Comité des Politiques publiques de l'ASDEQ. Les signataires sont : Jean-Pierre Aubry, Karine Blondin, Ronald Carré, Charles A. Carrier, Martin Comeau, Jean-Michel Cousineau, Mohamed Dioury, professeur, Pierre Fortin, Luc Godbout, Jean-Luc Landry, Jean-Pierre Lessard, Philip Merrigan et Pierre-Paul Proulx. Le texte original est sur le site de l'ASDEQ à l'adresse suivante : <http://www.asdeq.org/activites/comite-politiques-publiques/pdf/2009/2009-01-19-CPP-Redressement-economique.pdf>

La crise financière qui a frappé la planète et le ralentissement de l'activité économique mondiale, voire l'arrivée d'une récession généralisée, ont soulevé de nombreuses questions quant aux politiques publiques à mettre en place par les gouvernements afin de rétablir la stabilité du secteur financier, de limiter la baisse de l'activité économique et d'amener le plus rapidement possible sa relance.

S'agit-il d'une courte récession qui sera suivie d'un retour relativement rapide vers une situation qui serait proche de notre potentiel ou sommes-nous confrontés à une situation caractérisée par un recul plus grand et plus long de l'activité économique, par une reprise plus lente et surtout par un besoin important de restructurer plusieurs secteurs de notre économie? De plus en plus d'analystes ont délaissé récemment l'idée d'une courte récession pour adopter des scénarios d'un recul beaucoup plus grand suivi d'une lente remontée.

Selon les discussions tenues lors de la dernière rencontre du G20, la taille des programmes de relance devrait être de l'ordre de près de 2 % du PIB, exclusion faite du soutien direct au bilan des institutions financières. Ce montant pourrait être différent d'un pays à l'autre. Olivier Blanchard, l'économiste en chef du FMI, a même suggéré d'ajouter un autre point de pourcentage moyen à ce nombre si cela s'avérait nécessaire. L'économie américaine, même si son PIB devait cesser sa chute avant la fin de 2009, ne devrait pas retourner à une pleine utilisation de ses capacités de production avant la fin de 2012. Sur cinq ans, le programme américain de relance pourrait augmenter directement le ratio de la dette nette au PIB de 10 à 15 points de pourcentage et même plus.

Dans un tel contexte, il nous semble raisonnable de penser que le plan de relance canadien avoir pour effet direct d'augmenter d'environ 5 points de pourcentage le ratio d'endettement de l'ensemble des administrations publiques canadiennes sur une période de 3 à 4 ans. Cet accroissement représente un somme de 75 milliards \$, dont près des deux tiers de ce montant iraient à la dette fédérale. Rappelons à ceux qui peuvent trouver la somme faramineuse que, même si nos gouvernements ne prenaient aucune mesure pour améliorer la situation tout en voulant maintenir les services présentement offerts, leurs dettes nettes augmenteraient significativement de toute façon. Pour mieux apprécier l'augmentation du ratio d'endettement, il faut garder à l'esprit que le ratio total d'endettement, est passé d'un niveau de près de 100 % à 50 % au cours des 13 dernières années.

Les plans d'intervention des gouvernements devraient donc être conçus pour faire face à une forte récession suivie d'une lente reprise. Si la tempête s'avère moins forte que prévu, nos gouvernements pourront toujours réduire au fil du temps la durée ou l'ampleur de programmes mis en place. Faire l'inverse pourrait s'avérer très coûteux en termes de pertes d'emplois, d'expertise, de capital physique et humain et de parts de marché. À viser trop bas, on risque d'être en panne d'essence à mi-parcours.

Afin d'encadrer les programmes de relance, un consensus semble se former autour des cinq principes suivants :

Intervenir rapidement

Il est important d'agir vite, car les retards dans la mise en place du programme de relance pourront être très néfastes en rendant possible l'effet de dominos qui pousse de plus en plus bas le niveau du PIB. Il en résultera un plus grand nombre de fermetures définitives d'entreprises entraînant ainsi des pertes permanentes d'emplois.

Agir avec efficacité

Les dépenses d'infrastructure sont un bon exemple de choix à faire. Il y aura certes des dépenses à faire pour le remplacement de certaines infrastructures arrivant à la fin de leur vie utile. Il serait également souhaitable qu'une partie des projets d'infrastructure reflètent de nouvelles directions stratégiques. Par exemple, devons-nous favoriser l'étalement urbain par la construction de plus d'autoroutes ou devons-nous investir dans des solutions plus écologiques comme le transport en commun ?

Éviter la création de déficits structurels

En plus du fort consensus pour éviter le retour aux déficits structurels, il faudrait aller plus loin en visant le remboursement d'une bonne partie de la dette nette encourue pour les programmes de relance de façon à revenir, sur un horizon de 7 à 10 ans, au ratio d'endettement d'avant la crise.

Favoriser les actions concertées

La crise étant mondiale, elle implique que les pays du G20 planifient et agissent ensemble pour sortir de cette crise, en évitant la tentation du protectionnisme. Cette même logique de coopération s'applique aux régions ou provinces du Canada

Soutenir à la fois l'offre et de la demande

Le plan doit aussi refléter une réalité très simple : la relance n'aura lieu que s'il y a des producteurs offrant des biens et services, et des consommateurs qui les achètent.

Évidemment, les programmes de relance doivent s'intégrer dans une stratégie de développement à long terme afin que les choix de politiques publiques soient compatibles avec les grands défis qui nous attendent, comme celui d'améliorer notre capacité à faire face à la concurrence internationale par l'intermédiaire du progrès technologique (innovation), du capital physique (les équipements) et du capital humain (la main-d'œuvre) de façon à générer des gains de productivité.

C'est dans un tel contexte que les baisses d'impôts des particuliers n'offrent peut-être pas le meilleur rendement possible. En effet, il est fort probable qu'une bonne partie des réductions de l'impôt sur le revenu ou des taxes à la consommation soit épargnée par les ménages qui ont vu une partie de leur épargne fondre avec la débâcle boursière ou encore serve à rembourser leur carte de crédit, ce qui peut, dans un cas comme dans l'autre, constituer une excellente idée sur une base individuelle ou à long terme, mais qui s'avère peu utile pour relancer l'économie à court terme. Selon la forme que la réduction fiscale prendra, elle stimulera quelque peu la consommation, mais il faut noter que la consommation est largement composée de produits fabriqués à l'étranger qui auront peu d'impact sur la relance de l'économie canadienne à proprement parler.

Le plan de relance doit a) Assouplir la politique monétaire et l'accès au crédit, b) Revoir les règles de fonctionnement des régimes de retraite, c) Investir dans les infrastructures et favoriser la rénovation domiciliaire, d) Bonifier temporairement les transferts aux travailleurs mis à pied jumelés, si possible, de programmes de formation et e) Soutenir l'investissement et la liquidité des entreprises.

Pour y arriver, nous avons besoin de leaders 1) qui redonneront confiance aux investisseurs et aux consommateurs, 2) qui ont un plan stratégique pour l'évolution à long terme et le positionnement international de l'économie du Canada et du Québec et 3) qui nous permettront de faire face aux grands défis de demain : la restructuration de certains secteurs de notre économie, le vieillissement de la population, la protection de l'environnement, la recherche de gains de productivité par l'innovation et la formation de notre main-d'œuvre. Nos dirigeants doivent donc éviter la myopie, l'indécision et le manque de coopération. La présente situation et la conception des programmes nous offrent une occasion en or qu'il ne faut pas rater.